

Chaque produit mérite une seconde vie : nous collectons les invendus de parapharmacie pour les redistribuer aux associations et soutenir les personnes qui en ont le plus besoin.

Produits acceptés

Hygiène et soins

Shampoings et après-shampoings, dentifrices, solutions hydro-alcooliques, rasoirs et mousses à raser, lingettes nettoyantes, savons liquides et solides, protections hygiéniques (serviettes, tampons), déodorants, brosses à dents et brossettes, bains de bouche, soins pour les cheveux (anti-poux, produits antipelliculaires), gel douche.

Médical

Bas de contention et chaussettes de maintien, pansements, sprays anti-moustiques et produits répulsifs contre les insectes, compresses, poches de froid ou de chaleur, protections urinaires (changes complets, alèses), antiseptiques cutanés et solutions hydro-alcooliques.

Accessoires et optique

Thermomètres, trousse de maquillage, lunettes de soleil, pinces à épiler, étuis pour lunettes, peignes, sacoches isothermes pour médicaments, brosses, boîtes à pilules, bandoulières pour sac à dos, trousse de toilette, lunettes de vue, ciseaux.

Puériculture

Couches, tétines et biberons, céréales infantiles, bouillottes pour nourrissons, laits infantiles, compresses stériles pour bébé, petits pots et purées, crèmes de change et liniment, lingettes et carrés de coton.

Alimentation et compléments

Barres énergétiques, tisanes et infusions, compléments alimentaires (gommes vitaminées ou énergétiques, huiles de poisson), solutions d'hydratation, boissons vitaminées.

Matériel médical

Tensiomètres et glucomètres, coussins de maintien, attelles, genouillères, trousse de premiers secours, colliers cervicaux, orthèses diverses, ceintures lombaires, bas de contention, tire-laits manuels, chevillères.

Produits vétérinaires

Antiseptiques et désinfectants pour animaux, vermifuges et antiparasitaires (hors médicaments soumis à prescription), shampoings et soins dermatologiques pour animaux, pansements et compresses vétérinaires.

Produits non éligibles

- Produits ouverts
- Produits ramenés par les patients
- Médicaments (prescription, OTC, homéopathie...)
- Matériel loué
- Produits vétérinaires médicamenteux

Durée de redistribution

La loi AGECE encourage le réemploi et la redistribution des produits dont la DDM est dépassée afin de réduire le gaspillage.

Règles par catégorie

1 mois
avant

Produits sensibles (jusqu'à 1 mois AVANT la date)

- Produits solaires
- Dispositifs médicaux sensibles
- Diététique infantile (lait, farines...)
- Hygiène intime et sexuelle

Jusqu'à

3 mois
après

Produits intermédiaires (jusqu'à 3 mois APRÈS la date)

- Compléments alimentaires
- Diététique adulte et enfant

Jusqu'à

6 mois
après

Autres produits (jusqu'à 6 mois APRÈS la date)

- Bucco-dentaire
- Cosmétiques
- Hygiène corporelle

Sans
délai

Sans délai

- Pansements
- Optique et accessoires
- Textile (bas de contention, chaussures orthopédiques...)
- Protections urinaires
- Orthopédie (attelles...)